

● (2040)

Les dépenses publiques en biens et services continueront de subir l'effet des politiques de restrictions. La construction résidentielle régressera probablement, les taux d'intérêt élevés et l'abondance des logements neufs inoccupés limitant les mises en chantier. Un important élément d'incertitude pour 1980 est le profil probable des stocks, du fait que les hommes d'affaires révisent en baisse leurs prévisions de ventes en raison d'une croissance plus lente de la production.

En résumé, l'économie mondiale traverse une période difficile d'adaptation, pendant qu'elle absorbe la hausse des prix internationaux du pétrole et que le processus toujours pénible de lutte contre l'inflation se poursuit. Grâce à certains atouts importants, l'économie canadienne devrait pouvoir éviter un ralentissement aussi marqué que celui qui semble menacer aux États-Unis, mais nous ne pouvons prétendre échapper complètement à cette influence. Cela est d'autant plus le cas que notre balance courante accuse déjà un déficit important et que le solde du budget fédéral est largement déficitaire.

Après avoir brossé cette toile de fond, je désire, madame le Président, revenir un peu sur ce qui constitue pour beaucoup l'effet le plus immédiat et le plus visible des taux d'intérêt élevés que nous connaissons. Je veux parler des conséquences des taux d'intérêt hypothécaires pour les quelque 350,000 propriétaires de logements qui devront renégocier leur hypothèque cette année. Ces personnes devront indéniablement faire face à une hausse importante et imprévue de leurs paiements hypothécaires.

Pour évaluer la situation, il importe cependant de rappeler un certain nombre de faits. On estime que moins de 10 p. 100 de ces familles devront assumer des frais de logement supérieurs à 30 p. 100 de leurs revenus lors du renouvellement de l'hypothèque. Ce chiffre de 30 p. 100 et souvent considéré par les prêteurs et les assureurs comme le fardeau hypothécaire que peut normalement supporter une famille.

Étant donné la croissance des revenus, la majorité de ceux qui renégocieront leur hypothèque devront payer des coûts de logement qui, exprimés en proportion de leurs revenus, seront en fait plus faibles qu'ils ne l'étaient lorsque leur hypothèque initiale a été conclue. Sur la proportion inférieure à 10 p. 100 des personnes dont le coût du logement passera à plus de 30 p. 100, la plupart pourront recourir à un certain nombre de moyens déjà disponibles ou en cours d'élaboration par les prêteurs du secteur privé, afin d'atténuer la transition vers des coûts hypothécaires plus élevés et de garder leurs déboursés dans des limites raisonnables.

J'ai déjà affirmé à la Chambre des communes que le gouvernement avait l'intention de prendre des mesures pour aider les quelques détenteurs d'hypothèques dont le revenu ne leur permet pas de payer la partie normale des coûts. Mon collègue, le ministre responsable de la SCHL, rencontrera les représentants des institutions de prêt pour étudier la situation générale. Nous croyons que les institutions de prêt spécialisées dans ce secteur de l'économie sont tout aussi soucieuses d'aider les propriétaires de maisons à traverser cette crise. Nous savons qu'à l'heure actuelle certaines de ces institutions sont en

*L'Adresse—M. MacEachen*

train de prendre des dispositions spéciales pour répondre à ces conditions.

Nous espérons que les discussions entre le ministre responsable de la SCHL et les institutions de prêt permettront de déceler d'autres domaines d'aide possible. Si ces discussions démontrent qu'il faut prendre de nouvelles dispositions dans le nombre limité de cas que j'ai mentionnés, le gouvernement sera prêt à agir pour aider ce groupe de détenteurs d'hypothèques et en particulier leur éviter de s'exposer à perdre leurs maisons dans la crise actuelle.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. MacEachen:** Les députés d'en face devraient s'entendre sur leur politique économique. Ils ont exprimé leur indignation en entendant mentionner le déficit comme s'il ne devait absolument pas exister. Quand une analyse révèle qu'un important programme financier pourrait ne pas être nécessaire, ils expriment encore leur indignation. L'un va de pair avec l'autre. Peut-être pourront-ils réussir à se mettre d'accord au cours de la présente législature.

Notre gouvernement est d'avis que toute mesure générale d'aide en faveur de ce qui constitue, dans la grande majorité des cas, un problème financier temporaire, remettrait sérieusement en cause l'équité de notre système vis-à-vis des Canadiens qui sont touchés sous une autre forme par la hausse des taux d'intérêt et par l'inflation. Si nous nous embarquons dans un important programme de dépenses aujourd'hui, que nous n'avons pas les moyens de nous payer dans ce secteur du logement, alors, pour être justes, nous serions obligés d'agir de même dans d'autres secteurs. Ce serait une mesure coûteuse pour le gouvernement, qui ne ferait que rendre plus difficile une réduction générale de l'inflation et des taux d'intérêt. La diminution progressive de l'inflation et des taux d'intérêt est à long terme la seule solution viable de ce problème. À cet égard, les signes croissants d'un fléchissement général des taux d'intérêt, tant aux États-Unis qu'au Canada, sont des plus encourageants.

**Une voix:** Un quart de point.

**M. MacEachen:** Oui. C'est mieux que rien. La réduction du taux d'escompte et la réduction subséquente du taux sont très encourageantes. Le seul moyen de résoudre ce problème est de maintenir cette tendance.

J'ai voulu ce soir, très peu de temps après être devenu ministre des Finances, donner à la Chambre mon interprétation de la situation qui existe dans le monde en général et au Canada en particulier. Il n'échappe à personne d'entre nous que le Canada ainsi que le monde entier traversent une période difficile. Je suis convaincu toutefois qu'en conjuguant leurs forces dans un Canada uni, les Canadiens peuvent affronter et surmonter ces difficultés. Mais nous ne pouvons le faire et nous compromettrons notre bien-être à tous si nous ne parvenons pas à relever immédiatement le défi que le référendum du Québec présente pour l'unité de notre pays. Je tiens à affirmer ma conviction que seul notre régime fédéral peut assurer que les intérêts des Canadiens, au Québec et dans toutes les régions du pays, seront bien servis.